

Le Mont d'Or et ses chalets

Lacs et montagnes du Haut Doubs - Rochejean



Falaises du Mont d'Or (PNRHJ / Jean-Philippe Macchioni)

Un accès au sommet du Mont d'Or et à ses points de vue panoramiques à couper le souffle, à travers les pâturages ponctués de nombreux chalets d'estive et de fermes du Haut-Doubs.

Culminant à 1 463 mètres d'altitude, le Mont d'Or est le toit du Doubs. De son sommet, c'est tout l'arc alpin qui se dévoile ; de l'emblématique Mont-Blanc aux sommets du Valais suisse, un panorama à couper le souffle vous y attend. Ouvrez bien les yeux, la richesse est également à vos pieds ; site reconnu à de nombreux titres (Natura 2000, Espace Naturel Sensible, Arrêté de Protection de Biotope Corniche Calcaire), le Mont d'Or regorge d'une diversité floristique exceptionnelle.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 3 h 45

Longueur : 13.4 km

Dénivelé positif : 478 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Pastoralisme et Agriculture, Paysages

Itinéraire

Départ : Les Granges Raguin à proximité de Rochejean

Arrivée : Les Granges Raguin à proximité de Rochejean

Balisage :  GR®  GTJ Pédestre  PR®

Depuis **LES GRANGES RAGUIN** (balisage blanc rouge) , l'itinéraire longe sur une courte distance la route en direction du Mont d'Or, avant de bifurquer à gauche dans une petite clairière pour emprunter une sente forestière.

1. Un sentier marqué dans le pâturage permet d'atteindre **LA BOISSAUDE**.
2. Toujours en montant dans la même direction dans un milieu ouvert parsemé de chalets d'estive, le parcours coupe la route de la Coquille avant de rejoindre la route d'accès au Mont d'Or et **les Pâturages de la Grangette**.
3. Après avoir traversé le **parking du Mont d'Or**, le sentier (balisage jaune bleu) accède aux **FALAISES DU MONT D'OR** pour monter à un premier sommet à 1 461 m, puis suit la crête au sud jusqu'au Mont d'Or à 1 463 m.
4. En poursuivant la crête panoramique, le sentier rejoint la frontière franco-suisse à proximité de la **Cabane du Mont d'Or** et longe à droite le mur frontalier pour passer le long de la cabane de la Gym.
5. À la borne 72, le circuit bifurque à droite dans la combe, (chemin herbé dans le pâturage), et rejoint la route d'accès au chalet de la Grande Échelle.
6. La route descend à la petite Échelle (gîte d'étape et ferme découverte), puis remonte à droite en lisière forestière.
7. L'itinéraire emprunte à gauche un chemin forestier, avant de traverser la combe. Il sillonne une partie forestière pour déboucher à la route du Haut Soulier.
8. Après 500 m de chemin caillouteux, le circuit bifurque à droite dans un chemin empierré à travers bois et rejoint le **Chemin de Corneau** puis (balisage blanc rouge) le parking de départ aux **GRANGES RAGUIN**.

Sur votre chemin...



L'alpage (A)

La Gentiane acaule (C)

Le Faucon pèlerin (E)

L'eau en estive (G)

Le pré bois et les épicéas toupies (B)

Les trésors de la crête du Mont d'Or (D)

Point de vue au sommet du Mont d'Or (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Prudence au bord des falaises de la crête du Mont d'Or. Ce parcours traverse des pâturages avec du bétail, suit des sentiers sur la crête sommitale aux pelouses fragiles et emprunte des chemins forestiers. Aussi pour le respect des propriétaires et des exploitants qui vous autorisent le passage, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, et pour limiter l'érosion des sentiers, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés. Utiliser les passages aménagés pour franchir les clôtures et veiller à refermer les barrières. Enfin, merci de tenir votre chien en laisse si vous en avez un. Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains randonneurs. En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

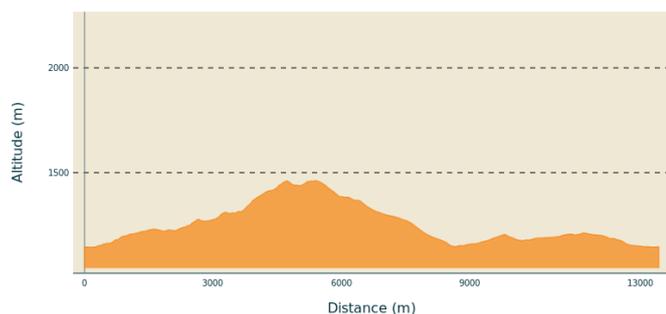
Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de

nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Profil altimétrique



Altitude min 1144 m
Altitude max 1462 m

Accès routier

A 5 km au sud de Rochejean par la route d'accès au Mont d'Or et au départ des pistes de ski de fond.

Parking conseillé

Parking des Granges Raguin

Lieux de renseignement

destination Haut Doubs - bureau
d'information touristique de Métabief
6 place Xavier Authier, F-25370
Métabief
Tel : +33 (0)3 81 49 13 81
<https://www.destination-haut-doubs.com/>



Sur votre chemin...



L'alpage (A)

Entre fin mai et fin septembre, c'est le temps de l'estive. Cependant, dans cette montagne fromagère, ce ne sont pratiquement plus les vaches laitières qui paissent en alpage. Celui-ci est en effet devenu l'espace dédié principalement aux génisses, c'est-à-dire aux jeunes femelles n'ayant pas encore mis bas. La production du Comté et du Morbier se fait «en bas», dans la vallée. Et si la Montagne du Mont d'Or porte le nom d'un autre fameux fromage, ce n'est qu'au cours du long hiver jurassien, à l'étable, que les vaches produiront le lait dédié à sa production.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Le pré bois et les épicéas toupies (B)

Dans l'arc jurassien, les hommes ont façonné des espaces où coexistent l'élevage du bétail et l'exploitation du bois, y faisant éclore des paysages typiques et une biodiversité toute particulière: le pré-bois. Symbole de cette coexistence, l'Épicéa «toupie» doit sa forme singulière à la dent du bétail. Pour résister à l'abrutissement, l'arbre réagit par une ramification très dense, à l'image d'un arbre taillé en bonsaï.

Crédit photo : PNRHJ / Marion Brunel



La Gentiane acaule (C)

Au sein des pâtures sous le Mont d'Or, des fleurs en trompette d'un bleu profond attirent le regard. La Gentiane acaule (ou de Koch) est une espèce dont la rareté égale la beauté. Elle doit son nom (acaule = «sans tige») à sa tige extrêmement courte. Elle fleurit assez tôt dans la saison; les mois de mai ou de juin sont donc à privilégier pour avoir la chance de l'observer. Attention, il s'agit d'une espèce protégée en Franche-Comté, le randonneur se contentera donc de l'observer, surtout de ne pas la cueillir! Elle côtoie ici sa très similaire cousine, la Gentiane de Clusius. Pour les différencier, armez-vous de patience.

Crédit photo : PNRHJ / Marion Brunel



Les trésors de la crête du Mont d'Or (D)

Véritable «jardin botanique», les pelouses d'altitude de la crête du Mont d'Or abritent une richesse floristique exceptionnelle. Des fleurs rares, comme la Pulsatille des alpes ou la Nigritelle d'Autriche y ont trouvé refuge. Dans une politique de développement raisonné, ce site d'exception est classé Espace Naturel Sensible par le Département du Doubs et a également été intégré au réseau européen des sites préservés Natura 2000. Ces classements visent à concilier les activités humaines avec les sensibilités environnementales, permettant ainsi de protéger et de valoriser le milieu tout en assurant une vitalité économique au territoire. En savoir plus: www.doubs.fr/index.php/les-espaces-naturels-sensibles
Crédit photo : GTJ / F. Berlluchi



Le Faucon pèlerin (E)

Ce rapace est principalement ornithophage, c'est-à-dire qu'il se nourrit essentiellement d'oiseaux, qu'il capture en vol à une vitesse foudroyante vertigineuse qui peut atteindre 350 km/h. Posté à l'affût, il repère sa proie, puis prend de l'altitude avant d'amorcer une attaque en piqué « ailes fermées » dans l'angle mort de la vision de l'oiseau. Les falaises du Mont d'Or offrent au Faucon pèlerin un habitat idéal pour nicher.
Crédit photo : Fabrice Crosset



Point de vue au sommet du Mont d'Or (F)

Avec son panorama à 360 °C, le sommet du Mont d'Or vous réserve un formidable point de vue. Pour appréhender une des caractéristiques de la géomorphologie du massif du Jura, repérez avec l'aide de la photographie, les deux crêts que sont le Suchet et les Aiguilles de Baulmes et la combe axiale qui les sépare. La combe est la conséquence de centaines de milliers d'années d'érosion du sommet d'un même pli anticlinal.
Crédit photo : GTJ / Alain Perrier



L'eau en estive (G)

L'eau étant rare dans les estives du fait du sous-sol karstique, fait de fissures et failles dans le calcaire, dans lequel elle s'infiltrerait rapidement, l'homme a eu recours à différents systèmes pour la retenir et la stocker. Le couvert est un élément traditionnel de récupération d'eau de pluie, notamment dans les estives du Haut-Doubs. Il offre la surface de récupération nécessaire au remplissage des citernes enterrées et permet l'installation de point d'abreuvement des bêtes loin des chalets.

Crédit photo : PNRHJ / Marion Brunel